

Le réseau de parrainage en Bourgogne-Franche-Comté



Un parrain Un coach vers l'emploi

Région

ARML BFC : arml@milobfc.fr
MEDEF FC : service.emploi@medef-franche-comte.com
CMA FC : contact@artisanat-comtois.fr
RESURGENCE : nathalie@resurgence-conseil.fr

Côte d'Or

Mission locale rurale de l'arrondissement de Beaune :
milobeau@milobfc.fr
Mission locale de l'arrondissement de Dijon :
miloarrondissementdijon@milobfc.fr

Doubs

Mission locale Espaces jeunes du bassin d'emploi de Besançon :
milobassinemploiBesancon@milobfc.fr
IDEIS Mission locale Espaces jeunes du pays de Montbéliard :
contact.ideis@milobfc.fr
Mission locale Espaces jeunes du Haut Doubs :
milohautdoubs@milobfc.fr
GEIQ Industries FC : contact@geiq-industries-fc.fr
Relais amical Malakoff Mederic : rammfranccomtois@gmail.com
Réussite Emploi : fdrefc@gmail.com

Jura

Mission locale Espaces jeunes de Dole Revermont :
milodolerevermont@milobfc.fr
Maison commune La Marjorie :
maison.commune@ville-lons-le-saunier.fr

Nièvre

Les missions locales :
Bourgogne nivernaise : milobourgognenivernaise@milobfc.fr
Nivernais Morvan : milonivernaismorvan@milobfc.fr
Nevers Sud nivernais : miloneverssudnivernais@milobfc.fr

Haute-Saône

Mission locale du bassin graylois : milobassingraylois@milobfc.fr
Mission locale Espaces jeunes de Lure Luxueil Champagne :
milolureluxueilchampagne@milobfc.fr
Mission locale Espaces jeunes du bassin d'emploi de Vesoul :
missionlocalevesoul@milobfc.fr

Saône et Loire

CILEF Mission locale de L'Autunois : miloautunois@milobfc.fr
AGIRE Mission locale Creusot Montceau :
milocreusotmontceau@milobfc.fr
Les missions locales
du Chalonais : milochalonais@milobfc.fr
du Charolais : milocharolais@milobfc.fr
de la Bresse Louhannaise : milobresselouhannaise@milobfc.fr
Aile Sud Bourgogne : milomaconnais@milobfc.fr

Yonne

Les missions locales :
de l'auxerrois : milo.auxerre@milobfc.fr
du Migennois Jovinien : milomigennoisjovinien@milobfc.fr
du Tonnerrois et de L'Avalonnais :
milotonnerroisavallonnais@milobfc.fr
du Senonais PEIPS : milosenonais@milobfc.fr

Territoire de Belfort

CREPI Alsace : alsace@crepi.org

Vous souhaitez être parrainé ?

Les coordonnées des structures : bourgogne-franche-comte.direccte.gouv.fr/Le-parrainage
: bourgogne-franche-comte.drjdsjcs.gouv.fr

Vous souhaitez devenir parrain ?

Renseignements et candidatures : <http://travail-emploi.gouv.fr/emploi/insertion-dans-l-emploi/mesures-jeunes/parrainage-emploi>



DRDJSCS
Direction régionale
et départementale
de la jeunesse, des sports
et de la de la cohésion sociale

Le parrainage pour l'emploi c'est quoi ?

C'est un dispositif destiné à favoriser l'accès le retour à l'emploi de personnes qui ne bénéficient pas de réseau de connaissances de professionnels ou qui sont susceptibles de subir des discriminations à l'embauche.

Un accompagnement bénévole et personnalisé réalisé par un parrain (ou une marraine) sur la base de son expérience professionnelle.

Un engagement réciproque entre le/la filleul(e), le parrain (la marraine) et la structure porteuse.

Le Parrainage est particulièrement adapté pour les jeunes résidents des Quartiers Prioritaires de la Ville qui cherchent un emploi.

Quel rôle?

Le/la filleul(e)

- Dynamique et impliqué(e)
- Respecte les rendez-vous ;
- Tient compte des conseils ;
- Informe son parrain/ sa marraine.

La structure

- Accueille et informe les filleuls ;
- Met en relation avec les parrains ;
- Coordonne et anime le réseau.

Le parrain/ la marraine

- Partage ses connaissances et ses contacts ;
- Mobilise son réseau professionnel ;
- Accompagne le filleul dans son projet.

Comment ça marche ?

Mise en relation d'un-e jeune et d'un-e parrain/ marraine par le conseiller référent parrainage

Définition des objectifs, des engagements et des modalités du parrainage

Accompagnement du jeune vers et/ou dans l'emploi par le parrain/la marraine

Suivi par le parrain/la marraine et le conseiller référent

Bilan du parrainage

Poursuite possible du parrainage en emploi, en formation et en alternance

1615 filleuls accompagnés en Bourgogne-Franche-Comté en 2017

Un taux de retour ou d'accès à l'emploi = **50 %**

Les avantages

Le filleul :

- ▶ bénéficie de l'expérience et du réseau du parrain ;
- ▶ valorise ses connaissances et ses compétences ;
- ▶ précise son projet professionnel ;
- ▶ gagne en confiance pour ses entretiens et ses démarches.

L'employeur :

- ▶ bénéficie d'une mise en relation facilitée et reçoit un candidat préparé et motivé ;

- ▶ valorise la culture, la politique de RH et l'image de son entreprise : diversité et égalité des chances, responsabilité sociale et environnementale, politique d'inclusion sociale.

Le parrain :

- ▶ Sentiment de se sentir utile et efficace dans un engagement social ;
- ▶ Transfert et valorisation d'expériences, satisfaction d'une action d'insertion professionnelle réussie.

Comment en bénéficier ?

- ▶ Vous pouvez contacter directement une structure de parrainage, une mission locale ou Pôle emploi.
- ▶ Vous pouvez également faire une demande sur le site internet de la plateforme nationale : <http://travail-emploi.gouv.fr/emploi/insertion-dans-l-emploi/mesures-jeunes/parrainage-emploi/>

ou en flashant ce Qr code



- ▶ Vous participez ensuite à une réunion d'information.
- ▶ Vous signez un contrat tripartite (parrain, filleul et réseau) de parrainage vous engageant à une collaboration de 6 à 9 mois.

Le parrainage prend fin lorsque vous le souhaitez, dès l'obtention d'un emploi, d'une formation ou à la fin de l'accompagnement.